

Hoche Avocats compte deux nouveaux dirigeants parmi son comex

Posté le 01-04-2022

[LinkedIn](#)[Twitter](#)[Facebook](#)[Email](#)[Imprimer](#)

Get Notifications



Grine Lahreche et Frédérique Cassereau

La gouvernance de Hoche Avocats évolue : Frédérique Cassereau et Grine Lahreche rejoignent le comité exécutif du cabinet, désormais composé de quatre membres.

Frédérique Cassereau, associée en droit social depuis 2016, et **Grine Lahreche**, associé du pôle fusions-acquisitions et *private equity* depuis 2018, intègrent la gouvernance de Hoche Avocats. À sa création en 1996, le cabinet était dirigé par Éric Quentin, avant que Jean Luc-Blein ne vienne lui prêter main-forte huit ans plus tard. Pour ces derniers, l'arrivée des deux nouveaux membres au sein du comité exécutif "*marque le début d'un nouveau chapitre*". Ils expliquent : "*Nous avons dirigé le cabinet, fondé il y a plus de trente ans, convaincus que le droit des affaires en perpétuelle évolution nécessite des solutions innovantes et appelle des réponses à forte valeur ajoutée. Cette gouvernance élargie s'inscrit dans la continuité tout en permettant au cabinet de poursuivre son développement et de s'imposer comme une marque de qualité et d'indépendance.*"

Frédérique Cassereau est une spécialiste du droit social, tant en conseil qu'en contentieux. Elle intervient plus spécifiquement dans les secteurs de la culture, mais aussi du luxe, de l'industrie pharmaceutique et du *retail*. L'avocate a commencé sa carrière en tant qu'associée chez Rossini Avocats avant de rejoindre Lussan, en parallèle de son travail de secrétaire de conférence. Elle est diplômée de l'université Paris Cité.

Grine Lahreche quant à lui, est avocat au barreau de Paris depuis 2007. Son activité porte sur les projets de cession-acquisition, de LBO ou de réorganisation du capital des dirigeants, des fonds d'investissement, des grands groupes et des ETI. Il conseille et assiste également certains acteurs industriels des secteurs fortement régulés (santé, NTIC, industrie du sport, commande publique). Diplômé d'un master Sciences Po en droit des affaires à l'université Paris Dauphine, l'avocat a débuté en tant qu'associé chez LL Berg.

Anaëlle Demolin

Vous avez apprécié cet article ? Likez Magazine Décideurs sur Facebook !

[LinkedIn](#)[Twitter](#)[Facebook](#)[Email](#)[Imprimer](#)

[Lire plus d'actualités](#)

Get Notifications